



Objectif :

Faire émerger, sans encore les nommer savamment, les représentations des élèves sur les différences entre filles et garçons, sur ce qui est « normal » et sur ce que la loi interdit. On veut faire apparaître trois idées :

- beaucoup de nos certitudes sont des stéréotypes ;
- traiter quelqu'un moins bien à cause de ce qu'il est, c'est interdit ;
- l'égalité est inscrite dans la loi, mais elle n'est pas encore complète dans les faits.



Mise en place :

- Dégager un espace et tracer une ligne au sol (scotch ou craie).
- Afficher « D'ACCORD » d'un côté et « PAS D'ACCORD » de l'autre. Il n'y a pas de zone du milieu : chaque élève doit choisir, mais il peut changer de côté.
- Choisir 10 à 12 affirmations parmi les 22, en mélangeant stéréotypes, droits des femmes, discriminations et harcèlement. Garder toujours quelques affirmations « choc » : ce sont elles qui créent la discussion.
- Projeter l'affirmation ou la lire à voix haute.
- Prévoir la boîte à mots et les amorces (fiche élève).



Consignes à donner aux élèves :

« Je lis une phrase. Sans parler, vous vous placez du côté D'ACCORD ou PAS D'ACCORD. Ensuite, quelques élèves expliquent leur choix avec les amorces de phrases. Si un argument vous fait changer d'avis, vous pouvez changer de côté, et vous devrez expliquer pourquoi. On parle des idées, jamais des personnes. »



Questions de relance :

- C'est une opinion ou c'est ce que dit la loi ?
- Qui a décidé que c'était « pour les filles » ou « pour les garçons » ?
- Est-ce que c'est vrai pour tout le monde ?
- Qu'est-ce que ça fait à la personne visée ?
- Si ça t'arrivait à toi, ou à ta sœur, ou à ton frère ?
- Ce n'est pas parce que beaucoup de gens pensent quelque chose que c'est vrai. Qu'en pensez-vous ?



Point de vigilance :

- Certaines affirmations touchent des élèves de la classe (apparence, origine, handicap, orientation sexuelle). On ne fait jamais témoigner un élève sur ce qu'il vit.
- Poser les règles avant de commencer : pas de moquerie, pas d'insulte, on parle de l'idée. Recadrer tout propos blessant tout de suite, sans humilier son auteur.
- Choisir les affirmations « choc » selon ta classe.
- Ne jamais laisser un stéréotype sans réponse : chaque affirmation se termine par le repère de l'enseignant (la loi ou un fait vérifié).
- Photos de la campagne « Maman, Rodarde ! » : les projeter ou donner le lien, sans les reproduire.



Déroulé :

1. Rappel des règles du débat (5 min).
2. Pour chaque affirmation : les élèves se placent en silence, puis 2 ou 3 élèves de chaque côté justifient leur choix avec les amorces. Ceux qui le souhaitent changent de côté (5 min par affirmation).
3. L'enseignant donne le repère : stéréotype, loi ou fait vérifié. Pour le vernis, il projette la campagne « Maman, Rodarde ! ».
4. Bilan : quelles affirmations nous ont le plus surpris ? Chaque élève remplit « Mon avis avant / après ».
5. On dégage le message-clé et on complète la trace à trous.

Affirmations :

- Certains métiers sont faits pour les garçons, d'autres pour les filles. → **Stéréotype. Tous les métiers sont ouverts à tous.** Refuser un emploi à cause du sexe est interdit par la loi.
- Un garçon qui met du vernis à ongles, ce n'est pas normal. (choc) → **Stéréotype. Le vernis n'a pas de sexe : des sportifs et des chanteurs célèbres en portent (campagne « Maman, Rodarde ! »).**
- Un garçon qui pleure, c'est une fille. (choc) → **Stéréotype. Pleurer est humain. Cette phrase rabaisse à la fois les filles et les garçons.**
- Une fille qui joue au rugby, c'est bizarre. → **Stéréotype. Le rugby féminin existe à haut niveau, avec une équipe de France.**
- Les filles sont moins fortes en maths que les garçons. → **Idée reçue. À l'entrée au CP, filles et garçons ont le même niveau. L'écart apparaît pendant l'école, en partie à cause des stéréotypes.**
- S'occuper de la maison et des enfants, c'est surtout le rôle des mamans. → **Stéréotype. Les deux parents sont responsables. Depuis 2021, le congé paternité dure 28 jours.**
- Tout le monde a des préjugés, même sans le vouloir. → **Vrai. L'important, c'est de les repérer et de ne jamais traiter quelqu'un moins bien à cause d'eux.**
- En France, les femmes et les hommes ont les mêmes droits. → **Vrai en droit : la Constitution garantit l'égalité femmes-hommes. Mais dans les faits, il reste des inégalités.**
- Les femmes ont toujours eu le droit de voter en France. → **Faux. Elles votent seulement depuis 1944.**
- Il y a 60 ans, une femme mariée ne pouvait pas travailler sans l'accord de son mari. (choc) → **Vrai. Il a fallu attendre la loi de 1965.**
- Une femme et un homme qui font le même travail doivent avoir le même salaire. → **Vrai. C'est la loi depuis 1972.**
- Aujourd'hui, les femmes gagnent autant que les hommes. → **Faux dans les faits. En moyenne, dans le privé, elles gagnent 14 % de moins que les hommes, à temps de travail égal (Insee, 2024).**
- Obliger les partis à présenter autant de femmes que d'hommes aux élections, c'est une bonne idée. → **C'est une opinion, à débattre. C'est aussi la loi sur la parité (2000) pour de nombreuses élections.**
- Un patron peut refuser d'embaucher une femme parce qu'elle est enceinte. → **Faux. C'est une discrimination, interdite par la loi.**
- Refuser un appartement à quelqu'un à cause de son nom, c'est interdit. → **Vrai. C'est une discrimination, punie jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 € d'amende.**
- Refuser un stage à un élève à cause du quartier où il habite, c'est interdit. → **Vrai. Le lieu où l'on habite est un critère de discrimination.**
- Un restaurant peut refuser une personne en fauteuil roulant parce que « ça dérange les clients ». → **Faux. Refuser un service à cause d'un handicap est une discrimination.**
- Une blague raciste, ce n'est pas grave si c'est pour rire. (choc) → **Faux. Une insulte raciste est punie par la loi, même « pour rire ». Et elle blesse.**
- Se moquer de quelqu'un parce qu'il est homosexuel, ou qu'on le croit homosexuel, ce n'est pas si grave. (choc) → **Faux. L'orientation sexuelle est protégée par la loi. Une insulte homophobe est punie, plus sévèrement qu'une insulte ordinaire.**
- Se moquer de quelqu'un sur le groupe de la classe, ce n'est pas du harcèlement, puisque ce n'est pas « en vrai ». (choc) → **Faux. Quand les moqueries se répètent, c'est du cyberharcèlement : un délit puni par la loi.**
- Liker ou partager un message moqueur, ce n'est pas participer. → **Faux. Quand plusieurs personnes s'en prennent à la même victime, chacune peut être punie, même si elle n'a agi qu'une fois.**
- Si je vois un camarade se faire harceler et que je ne dis rien, je n'y suis pour rien. → **Le témoin a un rôle essentiel. En parler à un adulte ou appeler le 3018 peut tout changer.**

D'ACCORD

**PAS
D'ACCORD**